

## Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire du vendredi 27 Juin 2008

L'an deux mille huit, le vingt sept juin à vingt heures trente,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
les membres du conseil municipal, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mmes AURIOL Violette, BONZON Annelise, LAFONT Ginette et MAZEL Marcelle.

Ms BOLLE Pierre, CREMER Pascal et MOURGUES David.

Absents excusés : Mme VERDIER Nicole pouvoir à Edmond JULIEN,  
M DEJEAN Christian et M MENDRAS Bruno.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Mme BONZON Annelise.

Monsieur le maire donne lecture du compte rendu du seize mai deux mille huit.  
Le compte rendu est adopté à l'unanimité par les conseillers présents lors de ce conseil qui signent le registre.

Le Maire reprend les différents points de l'ordre du jour de ce compte rendu, et précise les suites qui leur sont données.

### Ordre du jour :

- 1° / Création poste d'adjoint technique
- 2° / Désignation délégué élections sénatoriales
- 3° / Travaux en cours
- 4° / Urbanisme
- 5° / Subventions
- 6° / Festivités 2008
- 7° / Questions diverses

### 1° / Création poste d'adjoint technique :

Monsieur le maire informe l'assemblée, comme il a été évoqué à plusieurs reprises et notamment lors du dernier conseil municipal, qu' il convient de remplacer Mme MOURGUES Jacqueline suite à son départ à la retraite au 30 juin 2008. Pour se faire, le maire propose au conseil municipal de créer 1 poste d'adjoint technique non titulaire pour assurer l'entretien des locaux municipaux, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, à 6h par mois.

Le tableau des emplois à compter du 30 juin est établi comme suit dans la filière technique : Adjoint technique non titulaire : ancien effectif : 0 nouvel effectif : 1.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint technique non titulaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 avec un temps de travail d'une durée de 6H/mois.

D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposé.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget 2008.

## **2°/ Désignation délégué élections sénatoriales**

Après avoir mis en place le bureau électoral, il a été effectué l'élection du délégué titulaire.

M Edmond JULIEN est candidat.

Le résultat du vote est comme suit :

Nombre de votants : 9

Suffrages blancs : 1

Suffrages exprimés : 8

Majorité : 5

M Edmond JULIEN est déclaré délégué titulaire.

Il est effectué l'élection des délégués suppléants :

Candidats :

Mme AURIOL Violette, M CREMER Pascal, et Mme MAZEL Marcelle.

Le résultat du vote est comme suit :

Nombre de votants : 9

Suffrages blancs : 0

Suffrages exprimés : 9

Majorité : 5

Mme AURIOL Violette, M CREMER Pascal, et Mme MAZEL Marcelle sont déclarés délégués suppléants.

## **3°/ Travaux en cours**

### **Réfection des façades de la chapelle :**

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de l'avancement des travaux notamment l'agrandissement de la voûte du porche de la chapelle, qui est en cours d'exécution.

Monsieur le maire indique que les chéneaux de la chapelle sont en place.

### **Aménagement extérieur de la chapelle :**

Monsieur le maire fait part au conseil municipal que dans le cadre du projet d'aménagement de la chapelle, et suite aux différentes discussions du conseil, Mme D'ARTIGUES a transmis un projet d'éclairage extérieur de la chapelle.

Monsieur le maire communique au conseil les documents faisant apparaître, entre autre, les emplacements des spots au sol, orientables, situés autour de la chapelle, afin qu'il puisse en prendre part.

Les observations suivantes sont ressorties suite à cette consultation :

- Mme AURIOL : demande s'il ne faudrait pas éclairer l'entrée avant le 1<sup>er</sup> porche.
- Mme BONZON : il lui semble qu'il reste une zone d'ombre vers le mur entre les deux cimetières. Demande s'il y a possibilité d'installer des lampes solaires.
- Mme LAFONT : demande que soit clairement défini à l'avance les périodes d'éclairage du monument.
- M CREMER souhaite qu'il soit demandé la puissance et la consommation de l'éclairage.

Après cette discussion, le conseil municipal, ACCEPTE à l'unanimité, le projet proposé par Mme D'ARTIGUES, et AUTORISE à l'unanimité, Monsieur le maire à lancer la consultation des entreprises pour réaliser ces travaux.

### **Aménagement intérieur de la chapelle**

Monsieur le maire fait part de la rencontre de ce jour avec M GALZIN, architecte du CAUE, concernant le projet d'aménagement intérieur de la chapelle et donne les informations suivantes :

- le Parc National des Cévennes convié à cette rencontre s'est excusé et reste disponible pour toutes informations.

- Mme ASPORT-MERCIER, archéologue, associée à cette opération, s'est excusée également, elle a pris soin cependant de transmettre des informations utiles à M GALZIN, pour le bon déroulement de cette rencontre.
- L'ordre des architectes, absent et excusé a fait part que cette mission ne rentre pas dans leurs attributions.

Monsieur le maire indique que M GALZIN recommande un architecte du patrimoine pour l'élaboration du projet.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, AUTORISE monsieur le maire à lancer une consultation d'architecte pour assurer l'attribution de maître d'oeuvre..

### **Amende de police 2008**

#### **Aménagement entrée de la nouvelle route d'accès à la chapelle: maçonnerie.**

Monsieur le maire indique au conseil municipal que le dossier de consultation élaboré par M Oswald, DDE, est prêt.

Suite à la décision du conseil municipal dans sa séance du 16 mai dernier, monsieur le maire a lancé la consultation des entreprises ce jour. La date limite de dépôt des offres est fixée au 10 juillet, l'ouverture des plis au 11 juillet à 11h00.

Monsieur le maire informe qu'une publication a été faite dans Cévennes Magazine.

Il indique également que la subvention demandée dans le cadre des amendes de police pour ces travaux n'a pas encore été attribuée.

### **Atelier**

Le maire fait part qu'une trentaine de dossiers ont été retirés à Alès tirage suite à l'appel d'offres ouvert pour la construction d'un bâtiment technique. A ce jour la mairie en a réceptionné 4. La date limite du dépôt des offres est fixée au 4 juillet à 16h00.

L'ouverture des plis est prévue le 7 juillet à 16h00.

### **4° / Urbanisme**

#### **Permis modificatif**

Le maire présente au conseil municipal la demande de permis modificatif déposée par M NEUMAN John, concernant le remplacement d'une terrasse, prévue dans son permis initial, par deux pièces complémentaires.

Le conseil examine les documents fournis et se prononce, à l'unanimité, favorablement à la réalisation de ce projet.

#### **Permis de construire**

Le maire présente au conseil municipal la demande de permis de construire déposée par Mme PAUCHET Stella, concernant le changement de destination d'un bâtiment existant afin d'aménager un logement.

Le conseil municipal examine les documents fournis et se prononce, à l'unanimité, favorablement à la réalisation de ce projet sous réserve de l'avis d'EDF et préconise l'utilisation des pierres existantes pour le parement des murs de façades de la reconstruction.

#### **Déclaration préalable**

Le maire fait part au conseil municipal de la demande de déclaration préalable de M MOURGUES Francis concernant la construction d'un abri de jardin qui a reçu ce jour un avis défavorable de la Direction Départementale de l'Équipement.

#### **Foyers Ruraux du Gard :**

Suite au courrier des Foyers Ruraux du Gard demandant une participation communale de 61 € pour le développement du site internet [www.portailcevennes.org](http://www.portailcevennes.org), Monsieur le maire demande au conseil municipal de délibérer.

Le conseil municipal à l'unanimité est favorable à cette participation.

#### **Ecurie des Camisards :**

Le maire informe le conseil municipal du courrier de l'association de l'Ecurie des Camisards demandant l'autorisation de passage en liaison sur la commune le samedi 27 septembre prochain de 10h00 à 23h00,

Après discussion, le conseil municipal, DECIDE à 7 voix Pour, 1 voix Contre (Mme Bonzon) et 1 abstention (Mme Auriol) de répondre favorablement à cette demande et de faire part aux organisateurs du problème constaté et soulevé par le conseil de la vitesse excessive sur la route départementale avant et pendant le rallye.

#### **CNAS (Comité National d'Action Sociale)**

Monsieur le maire rappelle que la commune adhère au CNAS, organisme d'action sociale qui propose des prestations à l'ensemble des employés tel que : participation à la rentrée scolaire, départ en retraite, difficulté financière, chèque cadeau....

Il est nécessaire de désigner un délégué au sein du conseil municipal, monsieur le maire propose d'être le délégué de la commune au CNAS.

Le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de désigner Monsieur le maire, Edmond JULIEN, en tant que délégué au CNAS.

#### **Diagnostic de performance énergétique :**

Suite à la volonté du conseil municipal de réaliser un diagnostic de performance énergétique dans les bâtiments communaux, monsieur le maire fait part que sur huit demandes, la mairie a reçu 4 offres.

Après consultation des offres et discussion, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, d'abandonner le projet de ce diagnostic, considérant les tarifs élevés, considérant que l'investissement financier est plus utile dans les travaux d'isolations.

#### **Exposition talents cachés :**

Monsieur le maire fait part que l'inauguration de l'exposition des « talents cachés » a lieu le 28 juin à partir de 18h00.

#### **Exposition « Le Gard au tournant des millénaires »**

Monsieur le maire rappelle que l'inauguration de l'exposition prêtée par le Conseil Général du Gard « Le Gard au tournant des millénaires » aura lieu le lundi 14 juillet à partir de 18h00.

Monsieur le maire rappelle différentes dates de réunions :

- 11 juillet à 21h00 – commission appel d'offres – ouverture des plis pour le mur à l'entrée de la route.
- 11 juillet à 21h00 – commission urbanisme – carte communale –
- 18 juillet à 21h00 - conseil municipal
- 25 juillet à 15h00 – commission urbanisme – carte communale –

#### **Nationalité Française :**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Mme AKOUME Marie-José, domiciliée à Ste croix de Caderle, a obtenu la nationalité française.

#### **Communauté de communes Cévennes Garrigue**

Monsieur DEJEAN Christian, absent ce jour, a transmis à monsieur le maire des informations pour le conseil municipal comme suit :

- la communauté de commune souhaite faire le tour des communes afin de présenter aux élus locaux la commission développement économique, une date est proposée pour Ste Croix de Caderle le 8 juillet à 18h30.

Le conseil municipal est favorable à cette rencontre mais ne peut être présent à cette date, monsieur le maire propose de fixer une autre date avec la communauté de communes.

Le budget de la communauté de communes a été voté, seul certains postes ont été mis en attente :

- Les travaux du siège de la communauté de commune à Monoblet,
- la ZAC des Batailles à St Hippolyte du Fort,

## **Tour de Table**

### **Carte Communale :**

Monsieur CREMER Pascal, président de la commission urbanisme rend compte de la commission urbanisme qui a eu lieu ce jour à 17h00.

Il indique qu'un repérage sur le terrain a permis de faire avancer le projet, en prenant compte divers paramétrages afin d'affiner le choix des zones constructibles à venir.

Différents lieux ont pu être ainsi comparés, la réflexion continue.

### **Topoguide du Val de Salendrinque :**

Madame LAFONT Ginette demande l'état d'avancement du projet du topoguide.

Monsieur le maire indique que Mme LALANDE Nathalie, du pôle cévenol, est venue en mairie faire le point sur les conventions, il reste encore quelques conventions à récupérer afin de poursuivre le travail d'élaboration.

### **Bulletin municipal :**

Madame LAFONT Ginette, souhaite que les réflexions et les décisions de la commission du bulletin soient rendues publiques pour une meilleure compréhension pour les administrés.

Madame AURIOL Violette lui indique que cela fera l'objet d'une question à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission bulletin. Mais d'ores et déjà, elle indique que la commission est ouverte à toutes propositions et que les articles seront validés par la commission.

## **Communauté de communes**

### **Commission ordures ménagères**

Madame AURIOL Violette, déléguée titulaire à la commission ordures ménagères rend compte de la dernière commission comme suit :

- augmentation de la redevance de 9 % suite à l'augmentation du budget symtoma de 4 % et des différents investissements soit : achat de camions, financement de la déchetterie à Lasalle et de St Hippolyte du Fort.

Madame AURIOL Violette propose que les tarifs soient communiqués aux administrés.

Madame AURIOL Violette fait part également qu'un groupe de travail est chargé de comparer le système taxe et redevance pour les ordures ménagères.

Elle donne les informations supplémentaires suivantes concernant la commission :

- prévision d'achat de camions,
- création d'un poste pour seconder le directeur à partir de septembre
- organisation d'une semaine nationale sur la réduction des déchets qui demande un soutien de la part de chaque commune.

Madame LAFONT Ginette intervient en indiquant qu'une étude avait été faite sur le calcul de la contribution de façon à inclure une moitié taxe et une moitié redevance, elle indique qu'elle transmettra ce document à Madame AURIOL Violette.

**Concerts été 2008 :**

Madame AURIOL Violette, vice présidente de l'association des amis du temple, indique au conseil municipal que M BOUCOMONT demande s'il est possible de faire la dernière partie du concert à l'extérieur.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette proposition.

**Création route d'accès à la chapelle :**

Monsieur le maire fait part que le goudronnage de la route va être effectué par l'entreprise CABRIT la semaine prochaine.

**Enquête publique Parc National des Cévennes**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'ouverture de l'enquête publique suite au projet « de modification du décret n° 70-777 du 2 septembre 1970 portant création du Parc National des Cévennes » concernant l'élargissement de la zone parc à des nouvelles communes. Le dossier est consultable en mairie depuis le 30 juin au 1<sup>er</sup> août pendant les horaires d'ouverture du secrétariat.

**Maison « belle-vue »**

Monsieur le maire fait part que la maison de « belle-vue » est toujours en vente, et qu'une rencontre a eu lieu avec le propriétaire. Monsieur le maire indique que pour la commune le prix est trop élevé. Le propriétaire a informé la mairie qu'elle peut faire une proposition de tarif, si elle est intéressée.

La commission travaux/urbanisme se réunira prochainement afin de pouvoir faire une proposition au conseil municipal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30.

M JULIEN,  
Maire

Mme AURIOL,  
1<sup>ère</sup> Adjointe

M CREMER,  
2<sup>ème</sup> adjoint

M BOLLE,  
Conseiller

Mme BONZON,  
Conseillère

M DEJEAN,  
Conseiller  
*Absent excusé*

Mme LAFONT,  
Conseillère.

Mme MAZEL,  
Conseillère.

M MENDRAS,  
Conseiller.  
*Absent excusé*

M MOURGUES,  
Conseiller

Mme VERDIER,  
Conseillère  
*Absente excusée  
Pouvoir à E.JULIEN*